

PLAN DE COURS

ENV-6901 : Gestion intégrée des ressources et de l'espace 1

NRC 51108 | Été 2021

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 6-6-6

Crédit(s) : 6

Ce cours intégrateur, de type multidisciplinaire, vise à donner à l'étudiant une formation de base en gestion intégrée des ressources et de l'espace, afin qu'il puisse intervenir dans la résolution de différents problèmes environnementaux. Différentes notions sont abordées : développement durable, biodiversité, conservation, approches de gestion, échelles temporelle et spatiale de gestion, approche multicritère.

Cours réservé exclusivement aux étudiants du programme de Maîtrise en biogéosciences de l'environnement. Cours présentiel-hybride à l'été 2021. La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. En fonction des directives de la santé publique et de la disponibilité des locaux, la partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	08h30 à 16h30	ABP-1111	Le 10 mai 2021
	08h30 à 16h30	ABP-1111	Le 24 mai 2021
mardi	08h30 à 16h30	ABP-1111	Le 7 juin 2021
	08h30 à 16h30	ABP-1111	Le 11 mai 2021
	08h30 à 16h30	ABP-1111	Le 25 mai 2021
	08h30 à 16h30	ABP-1111	Le 8 juin 2021
Classe virtuelle synchrone			
-	00h00 à 00h00	Du 3 mai 2021 au 18 juin 2021	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=128433>

Coordonnées et disponibilités

Danielle Cloutier

Chargée d'enseignement

Local 2169

danielle.cloutier@ggr.ulaval.ca


Tél. : 418-656-2131 poste 405127

Disponibilités

Je suis disponible sur rendez-vous. Veuillez SVP communiquer avec moi par courriel.

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	5
Matériel de terrain et équipement	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Demande de subvention	6
Hydrologie des tourbières	7
Aménagement de la carrière Boischatel	8
Demande de subvention (finale)	9
Barème de conversion	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	10
Évaluation de l'enseignement	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	11
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	11
Déclaration d'intégrité des travaux de rédaction	12
Plagiat	12
Matériel didactique	12
Matériel obligatoire	12
Site web de cours	12
Matériel du cours	12
Matériel recommandé	13
Spécifications technologiques	13
Portail thématique de la bibliothèque	13
Médiagraphie et annexes	14
Bibliographie	14

Description du cours

Introduction

Ce cours intégrateur de type multidisciplinaire a pour but de préparer l'étudiant à la pratique de la gestion intégrée des ressources et de l'espace, afin qu'il puisse intervenir dans la résolution de différents problèmes environnementaux. Par la réalisation de visites terrains, d'ateliers et de projets concrets, le cours vise à initier l'étudiant à l'ensemble des étapes de planification et de réalisation de projets professionnels et scientifiques.

Objectifs généraux

L'objectif général du cours *Gestion intégrée des ressources et de l'espace I* est de familiariser les étudiants à la gestion intégrée des ressources et de l'espace. Les étudiants sont amenés à utiliser les bases et principes de la gestion intégrée à travers les différents thèmes abordés pendant le cours. À l'aide d'études de cas, les étudiants peuvent se familiariser avec cette approche tout en se familiarisant avec les problématiques environnementales actuelles telles :

- La qualité de l'eau, l'évolution des zones côtières, la caractérisation des sédiments, la restauration d'habitats aquatiques et riverains, la caractérisation, l'exploitation et la mise en valeur des milieux humides, la gestion des eaux pluviales, etc. L'étudiant devrait acquérir des connaissances générales qui lui seront nécessaires en tant que futur gestionnaire.

À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de :

- Documenter et évaluer l'état du territoire (lithosphère, hydrosphère/cryosphère, atmosphère, biosphère, échelles, compositions, cycles sédimentaires, interactions) ;
- Établir les potentialités et limites de ce territoire en fonction de priorités tels le développement durable, la conservation et la mise en valeur;
- Poser un diagnostic initial sur une problématique de gestion intégrée des ressources et de l'espace (personnes intéressées, intervenants, aspects économiques, sociologiques, écologiques et législatifs) ;
- Connaître diverses méthodes et outils pour la collecte de données, la collaboration et l'aide à la décision ;
- Connaître les différentes problématiques environnementales rencontrées au Québec, être capable de porter un jugement éclairé sur une problématique environnementale et proposer des solutions pour satisfaire tous les intervenants impliqués;
- Développer ses capacités de communication (écrites) et communiquer de manière professionnelle, et ce à divers auditoires, les projets relatifs à la gestion intégrée des ressources.

Approche pédagogique

Ce cours de 6 crédits est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation présentiel-hybride : à distance et sur le terrain. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome et partiellement à distance. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement (Danielle Cloutier, chargée d'enseignement), pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours. L'ensemble du matériel didactique est disponible sur la plateforme de diffusion de cours. Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour réussir ce cours à distance : textes, exposés, démonstrations, exemples, exercices, liens web, etc. Chaque semaine, vous êtes invité à consulter la section Contenu et activités décrivant les activités d'apprentissage et d'évaluation au programme.

Pour toutes questions relatives à la matière du cours et à son déroulement nous vous suggérons d'utiliser le forum de discussion. Le forum du cours de Gestion intégrée des ressources et de l'espace 1, a pour but de permettre aux étudiants inscrits à ce cours de communiquer, entre eux et avec le responsable, leurs opinions et questions sur différents sujets traités dans les modules du cours, lors des lectures et des questionnaires formatifs. Donc il s'agit de commentaires pertinents sur un sujet précis, d'interrogations clairement exprimées, d'opinions personnelles bien argumentées, d'interventions suite aux questions ou commentaires de collègues. Ainsi vous pourrez recevoir des réponses des autres participants ou du responsable qui agit comme médiateur ou répond en l'absence de réponse des autres participants. Si nécessaire, le responsable intervient, généralement, à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine, mais en permettant avant tout aux autres participants de répondre ou d'argumenter. Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer directement avec le responsable par la courriel électronique offert sur le site du cours. Cette dernière vous retournera une réponse à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine.

Modalités d'encadrement

Le calendrier pédagogique proposé est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines de la session. En effet, la formule d'enseignement vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du responsable durant tout votre cheminement. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à effectuer les évaluations aux moments prescrits. La rétroaction fournie par le responsable s'effectue en général par le forum de discussion et parfois par courrier électronique (questions plus personnelles). Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courrier électronique ou sur le forum ne sera pas instantanée. La responsable répondra à son courrier électronique au moins deux à trois fois par semaine soit dans un délai de 48 heures les jours ouvrables. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Par ailleurs, vous pourrez également utiliser un forum de discussion, à partir de l'onglet identifié comme tel. Ce forum de discussion vous permet de discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants. Le forum est donc un outil qui vous permet d'échanger avec eux et avec la responsable. La responsable répond aux questions non traitées pas les autres étudiants et rectifie, au besoin, les réponses ou interventions des autres participants dans les mêmes délais que pour le courrier électronique.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de six crédits est d'une durée de 6 semaines et se termine le 18 juin avec la remise des rapports finaux.

La somme de travail exigée pour les lectures obligatoires et la rédaction des rapports est d'environ 90 heures. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'environ 10 à 15 heures.

Matériel de terrain et équipement

Le seul matériel requis pour le cours est l'équipement qui vous permettra de bien travailler sur le terrain en fonction du lieu et des conditions météorologiques:

1. Bottes pour le terrain et bottes imperméables;
2. Vêtements imperméables;
3. Chasse moustique;
4. Gants de travail;
5. Apporter toujours de l'eau;
6. Appareil photo;
7. Carnet de note.

Exceptionnellement à l'été 2021, lors des activités extérieures en groupe, je vous demande de toujours avoir avec vous des lingettes désinfectantes et un couvre-visage. Idéalement le transport en voiture sera individuel.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1 : classe virtuelle	

Lundi 3 mai 2021: Rédaction de rapports (travaux pratiques) : standards et exigences Ce module présente les exigences pour la rédaction des rapports dans ce cours d'été (format, structure, mise en page, etc.).	
Mardi 4 mai 2021 : Offres de services et demandes de subvention Ce module comprend des capsules vidéos. Démarrage des projets demande de subvention en équipe.	
Semaine 2 : activité sur le terrain	
10 et 11 mai 2021: Atelier sur la restauration de la carrière Boischatel	
Semaine 3: classe virtuelle	
Classe virtuelle lundi 17 mai 2021	
Notions en hydrologie des milieux humides Ce module comprend une section sur les types de milieu humides, sur l'hydrologie des milieux humides et sur la cartographies des milieux humides. Les documents de cours sont disponibles pour lecture et aussi narrés en capsules vidéos disponibles sous chaque onglet.	
Végétation des milieux humides Ce module comprend beaucoup d'informations sur la végétation des milieux humides. Ce sont des documents à consulter et conserver pour vos futurs projets nécessitant cette expertise.	
Semaine 4 : activité sur le terrain	
25 mai 2021: Atelier - Hydrologie des tourbières	
Semaine 5: classe virtuelle	
Classe virtuelle 31 mai 2021 à 9h00: Restauration de sites dégradés et études d'impacts sur l'environnement Deux thèmes abordés lors d'une conférence par M. Mathieu Gendreau et lors d'une classe virtuelle	
Classe virtuelle 1er juin 2021 à 9h00 : Services écosystémiques et fonctions écologiques Deux thèmes abordés en classe par un conférencier invité M. Benoît Limoges	
Semaine 6: rencontres virtuelles	
Rencontre de projet par équipes	
Semaine 7	
Dépôt des rapports La dernière semaine de cours est consacrée au dépôt des rapports. Une visite à la carrière Boischatel est aussi envisagée.	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Demande de subvention	Dû le 21 mai 2021 à 17h00	En équipe	20 %
Hydrologie des tourbières	Dû le 4 juin 2021 à 17h00	En équipe	25 %
Aménagement de la carrière Boischatel	Dû le 18 juin 2021 à 17h00	En équipe	30 %
Demande de subvention (finale)	Dû le 18 juin 2021 à 17h00	En équipe	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Demande de subvention

Date de remise : 21 mai 2021 à 17h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 20 %
Critères de correction :

Critère	Notation
Avancement	20
Éléments présentés	20
Communications	20
Compréhension mandat	20
Infos récoltés	20

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Svp remettez vos fichiers format Word, .xls., etc. Aucun fichier pdf accepté.

Directives de l'évaluation :

Cette travail d'équipe (RE1) porte sur la rédaction d'une demande subvention en collaboration avec l'organisme auquel chaque équipe est rattachée. Il s'agit de la première partie du rapport à remettre sur laquelle vous serez évaluée (pondération 20%). Cela permettra à chaque équipe de retravailler les parties remises à cette étape et d'ajuster le document pour la remise finale prévue le 18 juin.

Comme chaque demande de subvention réalisée dans ce cours est différente (organismes différents, formulaires, projets, etc.) les critères d'évaluation pour la première partie à remettre sont élaborés en conséquence (voir ci-dessous). Le but de cette évaluation est de bien vous orienter, le cas échéant, pour la suite et fin de la demande. **Vous remettrez donc votre document au stade ou vous en serez rendus dans vos équipes respectives.**

Le document à remettre comprendra sans s'y limiter :

- Les formulaires de demandes dans leur état d'avancement actuel
- Une liste des courriels (peut être assemblés dans un document Word) montrant les communications faites avec l'organisme qui vous supervise;
- Une liste des documents pertinents récoltés et/ou assemblés sur votre sujet de demande de subvention.

Vous pouvez réunir toutes ces infos dans un document Word si vous le souhaitez. De plus, si vous avez été limités par l'avancement d'une ou l'autre de ces parties, svp le mentionner.

Avec les responsables de l'organisme qui vous supervise, nous évaluerons les éléments suivants et vous fournirons rapidement des pistes pour la suite et fin de la demande de subvention :

1. Valider l'avancement de la demande; (20%)
2. Valider les éléments présentés; (20%)
3. Communications établies avec l'organisme qui vous supervise; (20%)
4. Bonne compréhension du mandat; (20%)
5. Infos récoltées (documents) auprès de l'organisme. (20%)

Hydrologie des tourbières

Date de remise : 4 juin 2021 à 17h00
Contribution au travail d'équipe : 4 juin 2021 à 17h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 25 %
Répartition de la correction et critères : 90 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Intriduction	10
Région d'étude	15
Méthodologie	20
Résultats	30
Discussion	20
Conclusion	5

10 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Présence aux rencontres virtuelles	3
Apporte des idées et du contenu	2
Livre sections de rapports en temps	2
Qualité des sections rédigées	3

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Déposer les fichiers utiles pour le rapport: Word et xls.

Directives de l'évaluation :


Le travail pratique 2 (RE2) porte sur la rédaction d'un rapport professionnel suite aux travaux réalisés à la tourbière la Grande-Plée Bleue. Le rapport pourra être inspiré des lectures, informations présentées en classe et sur le terrain et les résultats de vos analyses en laboratoire. Le rapport doit faire un maximum de 10-12 pages (incluant les tableaux et figures), excluant les références et annexes, la page titre et la table des matières. Le document doit être rédigé à simple interligne et demi. Les références complètes doivent être indiquées.

Le rapport devra comprendre les sections suivantes:

1. Introduction (10%)
2. Région d'étude (10%)
3. Méthodologie (20%)
4. Résultats (30%)
5. Discussion (20%)
6. Conclusion (10%)

Bon travail !

Fichiers à consulter :

 [Atelier RE2- Rapport contenu \(1\).docx](#) (64,7 Ko, déposé le 1 juin 2021)

Aménagement de la carrière Boischatel

Date de remise :

18 juin 2021 à 17h00

Contribution au travail d'équipe : 18 juin 2021 à 17h00

Mode de travail :

En équipe

Pondération :

30 %

Répartition de la correction et critères :

90 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Introduction	15
Région d'étude	25
Synthèse 1	25

Synthèse 2	30
Conclusion	5

10 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Présence aux rencontres virtuelles	3
Apporte des idées et du contenu	2
Livre sections de rapports en temps	2
Qualité des sections rédigées	3

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail de rédaction de cet atelier (RE3) qui sera réalisé au cours de l'été porte sur deux volets 1) synthèse des aménagements antérieurs et de ceux faits à l'été 2021 et 2) élaboration d'une proposition d'aménagement de la carrière Boischatel. La première partie sera réalisée dans le cours ENV-6901 et la deuxième partie, dans le cours ENV-6902.

En effet, la ville de Boischatel souhaite donner une vocation écologique à ce site actuellement en restauration. À ce stade-ci des travaux de restauration, la ville envisage donner accès à ce site en lui octroyant une vocation écologie, basé sur des aménagements proposés. Ce volet sera abordé dans la deuxième partie du cours d'été.

Le rapport remis comportera un minimum de 20 pages et un maximum de 30 pages (incluant les tableaux et figures mais excluant les références et annexes, la page titre et la table des matières). Les références complètes doivent être indiquées au rapport.

1. Introduction et contexte (15%)
2. Région d'étude – localisation, utilisation du territoire (25%)
3. Synthèse des aménagements faits antérieurement (25%)
4. Synthèse des aménagements faits sur le terrain les 10 et 11 mai 2021 (30%)
5. Conclusion (5%)

Demande de subvention (finale)

Date de remise : 18 juin 2021 à 17h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité demande	30
Éléments présentés	20
Communications	20
Compréhension mandat	20
Infos récoltés	10

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Directives de l'évaluation :

Cette évaluation porte sur la rédaction d'une demande subvention en collaboration avec l'organisme auquel chaque équipe est rattachée. Il s'agit de la remise du rapport final (R2) sur lequel vous serez évalués (pondération 40%).

Comme chaque demande de subvention réalisée dans ce cours est différente (organismes différents, formulaires, projets, etc.) les critères d'évaluation seront les suivants :

1. Qualité générale de la demande de subvention (évaluée par l'organisme et la chargée d'enseignement); 30%
2. Valider les éléments présentés et la justification du projet ; (20%)
3. Suivis et communications avec l'organisme qui vous supervise; (20%)
4. Bonne compréhension du mandat; (20%)
5. Infos récoltées (documents) auprès de l'organisme ou autres. (10%)

Bon travail!


Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Le barème de notation comporte les ajustements de cote par rapport au barème facultaire (ex. A+ équivaut à 90-100).

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Déclaration d'intégrité des travaux de rédaction

Tout récemment, la FFGG a transmis un communiqué à l'effet que les étudiants inscrits aux cours d'été doivent remplir et insérer la déclaration d'intégrité à la suite de la page titre de chacun de vos travaux de rédaction. Le document est inséré dans chacune des évaluations ci-dessous.

Notez que différentes options permettent aux étudiants d'apposer leur signature sur le document :

- Sauvegarder le travail Word en format PDF, puis apposer la signature électronique.
- Imprimer le document, le signer, puis le scanner ou le photographier.
- Prendre une photo de sa signature et la mettre en image dans le travail.

Je vous remercie de respecter cette consigne.

Plagiat

Utilisation d'un logiciel de détection de plagiat

L'Université Laval étant abonnée à un service de détection de plagiat, il est possible que l'enseignant soumette vos travaux pour analyse.

En cas de fraude ou de plagiat, des actions disciplinaires pourraient être conduites. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval (www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf).

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Le seul matériel requis pour le cours est l'équipement qui vous permettra de bien travailler sur le terrain en fonction du lieu et des conditions météorologiques:

1. Bottes pour le terrain et bottes imperméables;
2. Vêtements imperméables;
3. Chasse moustique;
4. Gants de travail;
5. Apporter toujours de l'eau;
6. Appareil photo;
7. Carnet de note.

Exceptionnellement à l'été 2021, lors des activités extérieures en groupe, je vous demande de toujours avoir avec vous des lingettes désinfectantes et un couvre-visage. Idéalement le transport en voiture sera individuel.

Site web de cours

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Matériel du cours

L'ensemble du matériel didactique nécessaire pour ce cours est disponible sur le site Web du cours dans la section **Contenu et activités**.

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca> 

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les documents de lectures
- les présentations des conférenciers
- les références (liens web, vidéos, logiciels, glossaire et bibliographie)

Obligatoire : les étudiants devront avoir des bottes de caoutchouc et vêtements adéquats pour les sorties et ateliers sur le terrain.

Matériel recommandé

[Citer ses sources](#) 

Auteur : Bibliothèque de l'Université Laval
Site consulté par l'enseignant le 12 avril 2016

[Tutoriel : Cites ses sources et éviter le plagiat](#) 

Auteur: Diapason : Université Laval
Site consulté par l'enseignant le 12 avril 2016

[Comment citer un document électronique](#) 

Auteur : Bibliothèque de l'Université Laval
Site consulté par l'enseignant le : 25 septembre 2015

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Laboratoires informatiques

- **Laboratoire de Traitement de l'Information Géographique (LATIG)**
Laboratoire de pratique individuelle réservé aux étudiants de géographie.
Local : 3170, pavillon Abitibi-Price
- Le département de géographie utilise les laboratoires d'informatique ABP-0222 et ABP-0225 de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique pour tous ses cours nécessitant l'usage de l'ordinateur.
- Pour la pratique individuelle, un autre laboratoire de la Faculté est également disponible (ABP-0220).

Portail thématique de la bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline : www.bibl.ulaval.ca:

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

•Le Centre Géostat à la bibliothèque des Sciences humaines www.bibl.ulaval.ca/services/centregeostat

•Géoindex+: <http://geoindex-plus.bibl.ulaval.ca/>

Médiagraphie et annexes

Bibliographie

Loi sur la qualité de l'environnement:

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q_2/Q2.htm ↗

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (L.C. 1999, ch. 33)

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.31/> ↗

<http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2013/2013-04-20/html/reg1-fra.html>

Centre québécois du droit de l'environnement – CQDE (1999). *La gestion de l'eau au Québec : Aspects juridiques et institutionnels*. Mémoire présenté devant le BAPE dans le cadre des audiences sur la gestion de l'eau au Québec.

Gestion intégrées des ressources en eau

Gestion intégrée des ressources en eau – Cadre de référence. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (2012).

Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau – Un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau.

Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2009.

Gestion durable des ressources en eau au Québec: les défis de l'intégration et les enjeux de recherche associés. Luc Vescovi – Conseil de la science et de la technologie, 2010

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant « fonctionne »-telle vraiment? Résultats d'une enquête mondiale et quelques enseignements pour le Québec. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2009.

Pourquoi les élus municipaux ont-ils intérêt à collaborer à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant? Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2011.

Intégration du concept de capacité de support d'un plan d'eau aux apports en phosphore à l'aménagement du territoire au Québec: Réalité ou utopie? Méliissa Laniel, 2008

Guide d'élaboration d'un plan directeur de bassin versant de lac et adoption de bonnes pratiques. Meunier, P. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2007.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant : une voie d'expression du développement durable. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2006.

Développement d'une vision pour un bassin versant. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2005.

Habilités nécessaires aux organismes de bassin versant pour la gestion intégrée de l'eau. Gangbazo, G. – ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, 2005.

Aide au processus décisionnel pour la gestion par bassin versant au Québec: étude de cas et principaux enjeux. Carlo Prévil, Benoît St-Onge et Jean-Philippe Waaub, 2004

Élaboration d'un plan directeur de l'eau: guide à l'intention des organismes de bassins versants. Environnement Québec, 2004

Gestion intégrée de l'eau par bassin versant : concepts et application. Gangbazo, G. – ministère de l'Environnement, Direction des politiques de l'eau, 2004.

Gestion intégrée de l'eau pas bassin versant au Québec – Cadre de référence pour les organismes de bassins versants prioritaires. Environnement Québec, 2004

La gestion intégrée des ressources en eau par bassin – Manuel de formation. Jean Burton, 2001

Environnement Québec, 2004 [↗](#). Gestion intégrée de l'eau par bassin versant: concepts et application. 58 pages

Christophe Lefebvre [↗](#), 2011. « La gestion intégrée côtière et marine : nouvelles perspectives », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 9 | Juillet 2011, mis en ligne le 13 juillet 2011, consulté le 17 avril 2013.

Unesco 1997 [↗](#). Guide méthodologique d'aide à la gestion intégrée de la zone côtière. Commission Océanographique intergouvernementale. Manuels et Guides. 49 pages.

Pêches et Océans, 2002 [↗](#). Cadre Stratégique et Opérationnel pour la Gestion Intégrée des Environnements Estuariens, Côtiers et Marins au Canada. La stratégie sur les océans du Canada. Gouvernement du Canada, 47 pages. <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/cosframework-cadresoc/index-fra.asp>

Prouzet, 2006. [↗](#) L'Approche Écosystémique pour une gestion intégrée des ressources halieutiques : un point de vue personne. Séminaire EAF – Institut Océanographique Paris le 24 octobre 2006

Lacs, milieux humides, plaines inondables

FIHOQ [↗](#) et AQPP, 2008. Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec. 28 pages.

Dupont, J. [↗](#), 2004. La problématique des lacs acides au Québec. Direction du suivi de l'état de l'environnement. Environnement Québec, 24 pages.

Gouvernement du Canada, 1991. [Politique fédérale sur la conservation des terres humides ↗](#) .

Gouvernement du Québec [↗](#), 2013. [Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ↗](#) (chapitre Q-2, r. 35). Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2, a. 2.1), 18 pages.

LAVOIE, I., I., LAURION et W.F. VINCENT, 2007. Les [fleurs d'eau de cyanobactéries ↗](#), document d'information vulgarisée. INRS rapport no 917, 25 p.

Queste, C. 2011 [↗](#). LES MILIEUX HUMIDES DANS LE SUD DU QUÉBEC : ENTRE DESTRUCTION ET PROTECTION ANALYSE CRITIQUE ET ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE CONSERVATION. L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'Université des Sciences et Technologies de Lille – Lille 1 (USTL), 64 pages.

Érosion des berges et du littoral

Dionne, J.C., L'érosion des rives du Saint-Laurent, vue d'ensemble et état de la question. [http://www.zipnord.qc.ca/pdf/projets/colloque99/texte%201%20\(J-C%20Dionne\).pdf](http://www.zipnord.qc.ca/pdf/projets/colloque99/texte%201%20(J-C%20Dionne).pdf)

Ouranos, 2008. Étude de la sensibilité des côtes et de la vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques. Synthèse des résultats. Juin 2008., 58 pages.

MDDEP, 2005. techniques de stabilisaiotn des rives. Extrait Guide des bonnes pratiques, chapitre 7, Protection des rives, du littoral et des plaines inondables. 14 pages.

SHC, 2006 [↗](#). Synthèse critique des outils de télédétection appliqués à la cartographie des habitats benthiques en domaine côtier - revue bibliographique. 153 pages.

Morin, J., Champoux, O., Martin, S. & K. Turgeon. 2005 Modélisation intégrée de la réponse de l'écosystème dans le fleuve Saint-Laurent : Rapport final des activités entreprises dans le cadre du Plan d'étude sur la régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Rapport scientifique - RS-108, Environnement Canada, SMC-Hydrologie, Sainte-Foy, 139 pages.

Liens pertinents:

Association québécoise pour l'évaluation d'impacts: <http://www.aqei.qc.ca/index.html>

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec: <http://www.cdpmq.gouv.qc.ca/>

Loi sur la conservation et la protection de la nature: http://www.ne.ch/neat/documents/legislation/RLN_7439/RepertRLN_03_files/162_461_10rev081202.htm

Agence canadienne d'évaluation environnementale: <http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=D75FB358-1>

Loi sur les parcs: http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_9/P9.html